
Séance du 08 juillet 2019 - 18h00

Délibération N°2019/053
Date de convocation : 24 juin 2019
Nombre de conseillers en exercice : 74

Avesnes-Les-Aubert
Bazuel
Beaumont-en-Cis
Beauvois-en-Cis
Bertry
Béthencourt
Béviliers
Boussières-en-Cis
Briastre
Busigny
Carnières
Catillon-sur-Sambre
Cattenières
Caudry
Caullery
Clary
Dehéries
Élincourt
Estourmel
Fontaine-au-Pire
Haucourt-en-Cis
Honnechy
Inchy
La Groise
Le Cateau-Cambrésis
Le Pommereuil
Ligny-en-Cis
Malincourt
Maretz
Maurois
Mazinghien
Montay
Montigny-en-Cis
Neuvilly
Ors
Quiévy
Rejet-de-Beaulieu
Reumont
Saint-Aubert
Saint-Benin
Saint-Hilaire-Laz-Cambrai
Saint-Souplet-Escaufourt
Saint-Vaast-en-Cis
Troisvilles
Villers-Outréaux
Walincourt-Selvigny

L'an deux mille dix-neuf, le 08 juillet 2019 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Saint-Souplet-Escaufourt, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis - Catésis.

Etaient présents (54 titulaires - 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Jean-Félix MACAREZ	Hubert DEJARDIN
Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD	Nathalie GAVE
Christian PAYEN	Pierre-Henri DUDANT	Laurent LOIGNON
Jean-Pierre THIEULEUX	Christian PECQUEUX	Thierry WALEMME (S)
Francis LEBLON	Dominique LAMOURET	Agnès BERANGER
Frédéric BRICOUT	Régine DHOLLANDE	Pierre LEVEQUE
Anne-Sophie MERY-DUEZ	Bernard POULAIN	Brigitte PRUVOT
Liliane RICHOMME	Francis STOCLET	Martine THUILLEZ
Alain GOETGHELUCK	Gilles PELLETIER	Bernard PLET
Jean-Claude GERARD	Jean-Marc GOSSART (S)	Bertrand LEFEBVRE
Jean-Louis CAUDRELIER	Karine ELOIR	Laurent COULON
Annie DORLOT	Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI
Serge SIMEON	Pascal FOULON	Janine TOURAINNE
Marc PLATEAU	Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART
Laurence RIBES	Michel GOUVART (S)	Didier BLEUSE
Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN	Daniel CATTIAUX
Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX	Henri QUONIOU
Stéphane JUMEAUX	Pascal ROELS	Jean-Paul CAILLIEZ
Axelle DOERLER	Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE-MAILLY

Membres excusés (4) :

Vincent WAXIN, Marie-Lise MARLIOT, Patrice BONIFACE, Francis GOURAUD

Membres absents (5) :

Brigitte ROLAND-BEC, Alain RIQUET, Gérard TAISNE, Marc DUFRENNE, Pascal LEVEQUE

Membres ayant donné procuration (11) :

Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Jacques OLIVIER à Nathalie GAVE, Alban BAJODEK à Liliane RICHOMME, Didier BONIFACE à Bernard POULAIN, Denis COLLIN à Régine DHOLLANDE, Sandrine TRIoux à Martine THUILLEZ, Pierre LAUDE à Gilles PELLETIER, Charles BLANGIS à Bruno MANNEL, Isabelle PIERARD à Serge SIMEON, Jacky DUMINY à Michel HENNEQUART, Jean-Pierre RICHEZ à Daniel FIEVET,

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

Objet : Vente d'un bâtiment de stockage à la SARL STC 59

Monsieur le Vice-Président expose :

La SARL STC 59, spécialisée dans le conditionnement est en activité depuis 10 ans sur la commune de Caudry.

En 2009 la société, représentée par M. Vincent JOLY, signe un bail de location, auprès de la CA2C, concernant un bâtiment industriel sis rue de l'industrie à Caudry.

En février 2018, la société, par le biais d'une personne morale dans laquelle elle est associée, fait l'acquisition de cet ensemble immobilier (2 544 m² de bâtiment) pour un montant de 650 000 €.

Le 1^{er} avril 2018, la SARL STC 59 connaît un besoin d'extension et sollicite la location de la dernière partie du bâtiment (752 m²) laissée vacante après le départ de la COVED. La CA2C concède la location de ce bâtiment par un bail commercial.

Aujourd'hui, l'entreprise s'est positionnée quant à l'acquisition du bâtiment.

Monsieur le Vice-Président précise :

L'ensemble immobilier concerné a été estimé par le service des domaines, au mois de mai dernier à hauteur de 165 000 €. L'entreprise, par le biais de son dirigeant, a formalisé sa proposition d'acquisition à ce montant.

Monsieur le Vice-Président propose donc à l'assemblée de céder ce bâtiment pour 165 000 € à l'entreprise STC 59 ou à la personne morale à laquelle elle est associée.

Document annexé : Courrier de M. Vincent JOLY

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 15 juillet 2019 et de la publication le
15 juillet 2019
Vu,

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 15 juillet 2019

Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAI ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.



REÇU 21 MAI 2019

Conditionnement à façon

Rue de la sucrerie
59540 CAUDRY
Tél: 03.27.37.00.77
Mobile: 06.76.03.81.52
Fax: 03.27.37.91.58
Mail: vjoly.stc59@orange.fr
N° SIRET: 50904754400010
APE: 8292Z
N°TVA intracommunautaire: FR58509047544

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
CAUDRESIS-CATESIS
Rue victor watremez-RD643
ZA le bout des dix neuf
59157 BEAUVOIS EN CAMBRESIS
A l'attention de Mr SIMEON

Projet d'acquisition de bâtiment

Bonjour,

Nous venons par la présente vous faire part de notre accord pour l'acquisition de votre bâtiment que nous vous louons actuellement, moyennant la somme de :165 000€ TTC(cent soixante-cinq mille).

Salutations

Vincent JOLY

Le gérant

V.JOLY

STC 59
Rue de la Sucrerie
59540 CAUDRY
☎ 03 27 37 00 77 Fax : 03 27 37 91 58
Siret 509 047 544 00010